



Fiche terminologique n°166

TERME ÉTUDIÉ : **school leaving age**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **legal school leaving age**

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : gestion de l'enseignement : statistique scolaire

DÉFINITION : "Earliest age at which a pupil is legally entitled to withdraw from full-time education."

CONTEXTE : "However, many educators who disagreed with lowering the school-leaving age to 14 admitted that compulsion is not consistent with the values of current young adults and also recognized the need for more learning options. Some educators predicted that should the laws be changed, a rush of 14-year-olds to leave school would result."

TERME ÉTUDIÉ : **âge de fin de scolarité obligatoire**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **âge de fin d'obligation scolaire; (âge de fin de scolarité obligatoire; âge limite d'obligation scolaire)MC20070910**

TERMES DÉCONSEILLÉS : **âge limite de scolarité obligatoire; âge limite d'obligation scolaire**

DÉFINITION : Âge auquel un enfant n'est plus obligé légalement de fréquenter l'école.

CONTEXTE :

JUSTIFICATION : Le Réseau rejette l'expression «âge de scolarité obligatoire» même si elle figure dans la Loi sur l'éducation de l'Ontario et qu'elle est attestée dans de nombreux ouvrages car elle ne précise pas s'il s'agit de l'arrivée ou du départ.

Le Réseau retient le terme « âge de fin de scolarité obligatoire » et le synonyme « âge de fin d'obligation scolaire » car ces expressions précisent qu'il s'agit du départ.

DATE DE RÉDACTION : mai 1993